



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 29'304
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 2
Fläche: 221'147 mm²

AVSplus

L'avenir des retraites se jouera au parlement

Malgré le vote favorable de plusieurs cantons romands, dont Vaud, les Suisses ont dit non à une augmentation de 10% des rentes AVS

L'essentiel

● **Résultat** Les Suisses ont refusé par 59,4% d'augmenter de 10% les rentes AVS. Les Vaudois et les Genevois ont soutenu le projet

● **Conséquences** Pour la gauche et les syndicats, ce résultat montre que les Suisses ne veulent pas voir leurs rentes baisser. La droite y voit leur volonté de ne pas augmenter les coûts en cette période difficile

● **Parlement** Le sujet est débattu dès aujourd'hui au Conseil national, qui entame le débat sur le projet du Conseil fédéral Prévoyance 2020. Résumé des positions

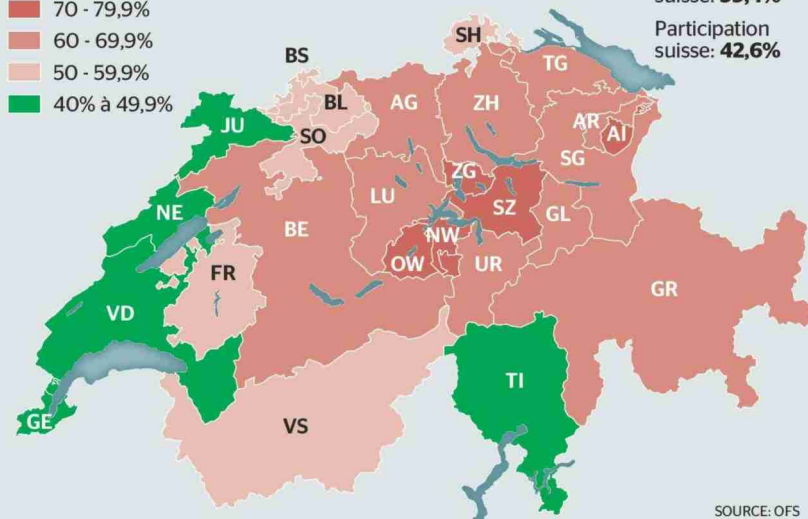
L'initiative «AVSplus: pour une AVS forte»

Proportion de non en %

- 70 - 79,9%
- 60 - 69,9%
- 50 - 59,9%
- 40% à 49,9%

Moyenne de non suisse: **59,4%**

Participation suisse: **42,6%**



Caroline Zuercher

Les Suisses ont refusé d'augmenter les rentes AVS de 10%. 59,4% des votants ont dit non, hier, à l'initiative AVSplus des syndicats et de la gauche. Plusieurs cantons latins l'ont soutenue (*lire ci-contre*). Ce vote n'est toutefois qu'une étape dans le débat sur nos retraites. Hier, à l'heure des réactions, nos politiciens pensaient déjà à la suite: le débat sur le projet Prévoyance 2020 du Conseil fédéral, agendé dès ce lundi au Conseil national.

«Nous pouvons maintenant travailler en ayant clarifié la situation», se réjouit le conseiller fédéral Alain Berset. Selon le socialiste, qui combattait le texte au nom du gouvernement, la population a com-

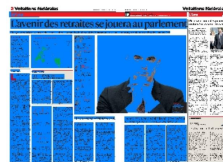
pris que la Suisse n'a pas les moyens d'octroyer 4 milliards de francs supplémentaires à ses retraités. «Pour garantir les rentes, la population prône un juste milieu», analyse-t-il. Et ce juste milieu est, à ses yeux, le projet Prévoyance 2020. Le Conseil des Etats, qui en a déjà débattu, propose d'augmenter de 70 francs les rentes AVS. En refusant l'initiative des syndicats, le peuple ne montre-t-il pas qu'il ne veut pas d'un tel geste? «Ces 70 francs ne sont pas une extension de la retraite, mais une compensation pour les autres pertes», répond-il.

«Une question générationnelle»

Le peuple ne veut ni plus ni moins qu'aujourd'hui. La conseillère nationale Ruth Humbel (PDC/AG) interprète de la même

façon le résultat sorti des urnes. Guillaume Barazzzone (PDC/GE) y ajoute une question générationnelle. Agé de 34 ans, le maire de Genève estime que la proposition de la gauche mettait en péril l'équilibre qui garantit «la pérennité des retraites». «Les jeunes votent moins, conclut-il. Des personnes plus âgées ont donc envoyé un signal aux futures générations.»

L'interprétation des résultats diffère largement d'un camp à l'autre. «Celui qui perd est toujours un peu déçu», réagit Jean-François Steiert (PS/FR) avant de relativiser la défaite. «Cela fait longtemps que nous n'avons plus eu 40% de citoyens demandant d'augmenter une œuvre sociale existante. En général, de tels projets obtiennent plutôt 25 à 30% des voix.» L'initiative a ainsi été soutenue



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 29'304
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 2
Fläche: 221'147 mm²

«assez largement» au-delà de la gauche. «Obtenir plus de 40% de oui, alors qu'on a voulu faire peur aux gens est un bon résultat», renchérit la conseillère aux Etats Liliane Maury Pasquier (PS/GE). «Cela montre que la population n'est pas prête à accepter les durcissements annoncés par la commission du National.»

Jean-François Steiert se livre à un calcul: «40% des citoyens sont favorables à une augmentation de la retraite et 25 à 30 autres pour-cent sont opposés à toute

59,4%

L'initiative est rejetée par une claire majorité du peuple

5

C'est le nombre de cantons latins qui approuvent l'initiative: le Jura, Neuchâtel, Vaud, Genève et le Tessin

4

C'est, en milliards de francs, le coût

estimé de l'initiative AVSplus

42,6%

Le taux de participation est légèrement en dessous de la moyenne

forme de démantèlement. Deux tiers de la population soutiennent donc un projet équilibré.» Sa conclusion? 70 francs de plus pour compenser les pertes des retraités, comme le propose le Conseil des Etats, est «un bon compromis».

La conseillère nationale Isabelle Moret (PLR/VD), elle, donne une analyse toute différente. La Vaudoise salue un résultat «extrêmement net». Selon elle, il faut aussi tenir compte des circonstances. «Les propositions de la commission du

Conseil national dans le cadre de Prévoyance 2020 ne sont pas satisfaisantes, regrette-t-elle. Ce projet a été élaboré rapidement pour bénéficier des 0,3% de TVA supplémentaires de l'AI. Il diminue les rentes, ce qui était du pain béni pour la campagne des initiants.» Au final, la Vaudoise voit dans le résultat d'hier un vote de confiance pour le parlement.

Nouvelles propositions

Le conseiller aux Etats Olivier Français (PLR/VD) est «agréablement surpris» par le résultat vaudois. «La divergence culturelle était attendue. Mais le saut quantitatif proposé était trop élevé car il faut garantir les prestations. Maintenant, il faudra trouver le financement pour un nouveau projet.» A la veille du débat au Conseil national, son parti propose une nouvelle solution, détaille Isabelle Moret. Compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, le PLR estime que le taux de conversion du deuxième pilier doit être baissé. Mais pour maintenir le niveau des rentes, il propose d'augmenter le capital à disposition de chacun, en revoyant à la hausse les cotisations salariales.

«Par rapport aux premiers sondages, c'est une sacrée défaite, commente encore Yves Nidegger (UDC/GE). Les Suisses savent que rien n'est gratuit et que, d'une manière ou d'une autre, ils devront payer les générosités de l'Etat.» Satisfait lui aussi, Raymond Clottu (UDC/NE) ajoute «qu'il faut maintenant trouver une solution», et donc un compromis, pour nos retraites. Pour y arriver, l'UDC propose, de son côté, de diviser le projet Prévoyance 2020 en trois étapes. Le Conseil national se penche sur toutes ces questions dès aujourd'hui.

Carte du vote Un mini «Röstigraben» se creuse autour des retraites

Si l'initiative AVSplus a été refusée par 59,4% des votants, elle a été soutenue dans cinq cantons latins: le Jura (59,5%), Neuchâtel (54%), Genève (53,6%) et Vaud (50,3%), rejoints par le Tessin (53,4%). Précisons que, côté romand, les cantons du Valais (41% de oui) et de Fribourg (42,8%) ont refusé le texte. Le Röstigraben n'est donc que partiel.

Cette tendance a déjà été observée

lors de précédentes votations sur le sujet. En 1998, l'initiative demandant de maintenir l'âge de la retraite des femmes à 62 ans avait ainsi été rejetée par 58,5% des citoyens - mais elle avait passé la rampe au Tessin, dans les cantons de Neuchâtel, de Genève, de Fribourg et du Jura. Et elle avait été refusée de justesse côtés vaudois et valaisan. Et en 2006, l'initiative pour un âge de l'AVS flexible, refusée au

niveau suisse, avait aussi été soutenue par Genève, le Jura et le Tessin. Le Canton de Vaud avait alors dit oui à 48,8%.

Les résultats obtenus dans les régions latines s'expliquent certainement par une différence de sensibilité, et des Romands soutenant davantage l'Etat social. A l'autre extrême, le oui n'a pas dépassé la barre des 30% dans quatre cantons de Suisse centrale - Obwald (24,9%), Nidwald (27%), Schwytz (28,2%) et Zoug (28,6%). **C.Z.**



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 29'304
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 2
Fläche: 221'147 mm²



Guillaume Barazzone
Conseiller national
(PDC/GE)

«Les jeunes votent moins. Des personnes plus âgées ont donc envoyé un signal aux futures générations»



Jean-François Steiert
Conseiller national
(PS/FR)

«Cela fait longtemps que nous n'avons plus eu 40% de citoyens demandant d'augmenter une œuvre sociale existante»



Liliane Maury Pasquier
Conseillère aux Etats
(PS/GE)

«Obtenir plus de 40% de oui, alors qu'on a fait peur aux gens, est un bon résultat. Cela montre que la population n'est pas prête à accepter les durcissements annoncés par la commission du National»



Olivier Français
Conseiller aux Etats
(PLR/VD)

«Le saut quantitatif proposé était trop élevé car il faut garantir les prestations. Maintenant, il faudra trouver le financement pour un nouveau projet»



Yves Nidegger
Conseiller national
(UDC/GE)

«Les Suisses savent que rien n'est gratuit et que, d'une manière ou d'une autre, ils devront payer les générosités de l'Etat»

«La baisse des rentes est exclue»

● Vania Alleva, présidente du syndicat Unia, réagit à chaud après la défaite, hier, des initiants.

Les Suisses disent non à la hausse des rentes AVS. Ils estiment que les rentiers gagnent donc assez?

Cela démontre surtout que les Suisses restent attachés à l'AVS malgré les scénarios de catastrophe financière qui sont agités depuis vingt ans. C'est donc un bon résultat. Il n'y a pas de marge de manœuvre pour une réduction des rentes. C'est un élément important pour le débat sur «Prévoyance 2020», qui s'ouvre cette semaine au Conseil national

Un bon résultat, vraiment? Vous êtes loin de la barre des 50%. C'est un boulevard pour la droite pour assainir les finances de l'AVS.

Non, le contraire est vrai. Ce bon résultat de 40,6% va bien au-delà des voix du camp de la gauche. Cela montre bien que l'AVS est fortement ancrée dans la population. Qu'est-ce que cela signifie pour le débat dès lundi au Conseil national? Que le niveau des rentes doit être maintenu. En faisant

peur aux gens concernant la santé financière de l'AVS, la droite a réussi à empêcher une hausse de 10% des rentes. Mais il est tout aussi clair que toute baisse des rentes est exclue.

Pourtant la Commission de la santé du National a déjà décidé de ne pas augmenter les rentes AVS de 70 francs comme l'avait accepté le Conseil des Etats.

La réforme sur le 1er et 2e pilier est très complexe. Mais il y a une chose qui est simple: le niveau des rentes doit au minimum rester équivalent. C'est ce qu'a compris le Conseil des Etats en compensant la baisse du 2e pilier par une hausse modeste de l'AVS. La solution du National qui cumule hausse de l'âge de la retraite des femmes et réduction des rentes est inacceptable.

Vous pensez encore pouvoir empêcher la hausse de la retraite des femmes de 64 à 65 ans?

Nous nous battons contre. Les femmes sont encore victimes de discriminations salariales. Et elles ont déjà subi une hausse de l'âge de la retraite par le passé. **ARG.**

Datum: 26.09.2016

24heures



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 29'304
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 2
Fläche: 221'147 mm²



Soulagé
«Nous pouvons maintenant travailler en ayant clarifié la situation», se réjouit le conseiller fédéral Alain Berset. KEYSTONE

ARGUS 
MEDIENBEOBACHTUNG

Medienbeobachtung
Medienanalyse
Informationsmanagement
Sprachdienstleistungen

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, Postfach, 8027 Zürich
Tel. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Argus Ref.: 62856317
Ausschnitt Seite: 4/5



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 29'304
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.201
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 2
Fläche: 221'147 mm²

Le verdict du peuple délimite les lignes de front sur Prévoyance 2020 au Conseil national

● Alors que le débat sur Prévoyance 2020 commence aujourd'hui au Conseil national, le vote sur l'initiative AVSplus était très attendu. En accordant seulement 40,6% de oui au texte de la gauche et des syndicats, le peuple n'a pas voulu s'engager sur une voie que les opposants jugeaient périlleuse pour les caisses du 1er pilier. Ce alors que le financement des retraites est mis en péril par le vieillissement de la population et les mauvais rendements sur les marchés financiers.

Aujourd'hui, les tenants de la ligne dure, cristallisée par les propositions de la commission du National, auront beau jeu d'invoquer la volonté populaire dans les délibérations qui s'ouvrent sur le projet de réforme des retraites concocté par Alain Berset.

Premier enjeu: le niveau des rentes Lors du premier examen il y a un an, le Conseil des Etats avait accordé un supplément mensuel de 70 francs sur les nouvelles rentes des personnes seules. Ce bonus allait dans le sens des revendications de la gauche. Il visait à compenser, pour une catégorie

particulièrement vulnérable, le relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes et l'abaissement du taux de conversion des rentes du 2e pilier à 6% prévu par le projet du Conseil fédéral.

Dans le même ordre d'idée, les sénateurs avaient voté un relèvement de 150% à 155% de la rente de couple par rapport à la rente individuelle. En commission, une courte majorité relative formée du PLR et de l'UDC a rejeté ces idées jugées «contre-productives». Les débats au National montreront si le verdict du peuple a fait basculer le PDC, dont les commissaires s'étaient abstenus.

Deuxième enjeu: le relèvement de l'âge de la retraite Le Conseil des Etats avait accepté un mécanisme d'intervention pour éviter de creuser les déficits. Si le fonds de garantie de l'AVS menace de descendre en dessous de 70% des dépenses annuelles, le Conseil fédéral doit proposer des mesures. La commission du National veut une solution beaucoup plus radicale: si le fonds AVS ne couvre plus

que 80% de ses dépenses - et non plus 70% -, l'âge de la retraite sera porté par paliers à 67 ans. Une manière de faire passer une idée formulée en son temps par Pascal Couchepin. Les adversaires soulignent qu'un tel mécanisme permettrait d'obtenir automatiquement le relèvement de l'âge de la retraite en bloquant tout financement additionnel. **Troisième enjeu: le financement** Le projet d'Alain Berset prévoit comme principal financement additionnel d'affecter jusqu'à 1,5 point de TVA à l'AVS. Les autres mesures prévues dans Prévoyance 2020 sont moins controversées. Ainsi, l'introduction d'une vraie retraite flexible entre 62 et 70 ans - avec la possibilité de cotiser jusqu'au bout - devrait passer la rampe. Il en va de même des restrictions pour les rentes de veuve et de la revalorisation des rentes d'orphelin.

Après avoir mordu la poussière dans les urnes, la gauche doit maintenant tenter de rallier le PDC afin de batailler ensemble pour rétablir les mesures compensatoires prévues par le Conseil des Etats. **Laurent Aubert**